



# Plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à EJM



À l'École Jésus-Marie de Beauceville, nous fondons toutes nos actions sur quatre valeurs fondamentales : le respect, l'autonomie, l'engagement et l'intériorité. Ces valeurs ont une place de choix dans notre projet éducatif, dans notre code de vie, mais surtout, dans nos actions au quotidien.

Notre école a été fondée par la Congrégation des religieuses de Jésus-Marie en 1973 dans le but de former les jeunes, de les aider à bâtir leur vie personnelle, mais aussi à être des citoyens engagés et solidaires.

## Analyse de la situation en 2018-2019

À la suite de l'analyse du rapport de notre école concernant le climat scolaire et la violence, nous constatons que la situation s'améliore. En effet, 96% de nos élèves répondent vivre dans un climat de sécurité (contre 90% en 2013). Le climat de justice s'améliore aussi passant de 74% à 81% des élèves qui répondent positivement à ce critère.

En ce qui concerne les manifestations de la violence à l'école, celle décelée est une verbale. 34% des élèves rapportent avoir été témoins souvent (2-3 fois par mois) dans des cas où des élèves se font traiter des noms (souvent à connotation sexuelle) ou se font insulter. De même, une grande proportion (48% et 39%) des élèves rapporte avoir entendu des insultes ou des menaces 1 à 2 fois dans l'année. Rares sont les critères pour lesquels les pourcentages sont aussi grands.

Nous remarquons que les actes de vandalisme, la consommation et la vente de drogues sont en forte baisse ce qui est encourageant. Autre énoncé significatif, en 2013, les élèves répondaient que les élèves répondaient au personnel de l'école de façon impolie dans 43% des cas, ce pourcentage a baissé à 17% en 2019.

## Les priorités à travailler à EJM

- ★ Les insultes et les surnoms à connotation sexuelle devront être davantage « surveillés ».
- ★ Impliquer davantage les élèves dans la prise de décisions et dans les activités pour prévenir la violence. Ces derniers ne se sentent pas impliqués; cela peut expliquer certains relâchements ou désintéressements.
- ★ Valoriser les élèves qui osent dénoncer : poursuivre notre travail afin qu'ils sentent que le silence est parfois pire.
- ★ La politesse et le respect de tous avec leurs différences.



## Définitions

**Violence:** Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser.

**Intimidation:** Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser ou blesser.

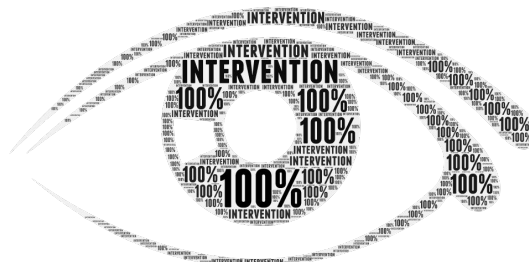
**Conflit:** Désigne un désaccord ou une mésentente entre des personnes ne partageant pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Les conflits sont nécessaires pour apprendre; ils font partie de la socialisation des élèves.

### Quelques actions pour créer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous

- ★ Présentation et explications des règles de vie dans l'école à chacun des groupes-classes.
- ★ Chaque élève a un titulaire qui lui est attribué pour l'aider dans les bons et les mauvais moments.
- ★ Des affiches de prévention de la violence et de l'intimidation sont affichées dans les classes.
- ★ Des surveillants sont présents dans les aires de vie communes des élèves en tout temps.
- ★ Organisation d'activités permettant les échanges entre les jeunes et leur permettant de s'impliquer de la vie de leur école.

### Les moyens pour signaler une situation

- ★ Communiquer avec la responsable du code de vie au 418-774-3709 poste 233 ou par le portail.
- ★ Les formulaires de dénonciation anonyme sur le site web de l'école : [ejm.qc.ca](http://ejm.qc.ca)



## Les actions de l'école quand un acte de violence ou d'intimidation est décelé

Tout le personnel de l'école agit comme adulte-témoin lorsque des situations problématiques surviennent. Chaque adulte se doit de mettre fin au comportement, de le nommer clairement afin que l'avertissement soit bien compris et d'orienter les jeunes vers les comportements attendus. Ensuite, il est important d'avertir les jeunes qu'une suite aura lieu avec la responsable du code de vie.

Toutes les situations rapportées sont analysées, prises au sérieux et sanctionnées au besoin dans un souci de confidentialité pour tous (auteur, témoin et victime). Cela inclut les situations concernant une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyberintimidation même si elles originent souvent de comportements fautifs faits en dehors des murs de l'école. Ce fait est non négligeable puisque très souvent, ces problématiques affectent le climat dans l'école par la suite.